

Procès verbal

Séance publique du conseil municipal du 13 février 2020

Le 13 février 2020, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni au Centre Culturel Mosaïque de Collinée, sur convocation en date du 7 février 2020 adressée par Monsieur AIGNEL Jacky, maire et sous la présidence de Monsieur AIGNEL Jacky, Maire.

Étaient présents (56): AIGNEL Jacky, AIGNEL Jean Yves, AIGNEL Jocelyne, AVENEL Josiane, BADOUAL Louissette, BESNARD Daniel, BEUREL Yvon, BUHAN Pierre Yves, CHAPIN Bernard, CHERDEL Franck, CHEREL André, CHERIAUX Alain, CHEVALIER Pascal, COLLET Denis, COLLET Nicole, COLLEU Patrick, COLLEU Rémi, COUPE Christian, DABOUDET Gérard, de LEUSSE Pierre, DIEULESAINT Karine, FONTAINE Jocelyne, HANDAYE Olivier, HINGANT Arlette, HUET Alain, LABBE Jean Luc, LE BRETON Danielle, LEFEUVRE Daniel, LEJEUNE Jean François, LOUAIL-URVOY Annie, MASSOT Marie Thérèse, MOISAN Michel, PELAN Martine, PERRIN Claude, PERRIN Yvon, POIDEVIN Chantal, POILVERT Jean Pierre, POULAILLON Martine, PRESSE Nathalie, PRISE Marylène, RAULT Gilles, RECOURSE Yvon, RIOLON Bruno, ROBERT Bernard, ROBERT Loïc, ROCABOY Roselyne, ROUILLE Guy, ROUILLE Sylvie, RUELLO Loïc, SAUVE Joseph, SIMARD Yveline, SOULABAIL Béatrice, SOULABAILLE Nathalie, TARDIVEL Alain, ULMER Michel, UZURET Chantal.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (5) : AIGNEL Maryline ayant donné pouvoir à MASSOT Marie Thérèse, LE CERF Jean ayant donné pouvoir à PRESSE Nathalie, LEMAITRE Anne Marie ayant donné pouvoir à POILVERT Jean Pierre, ROCHARD Eric ayant donné pouvoir à PERRIN Claude, WATTEBLED Christian ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine

Étaient excusés (1): GRIPPAUDO Marie-Thérèse

Étaient absents (28) : AIGNEL Françoise, BERTRAND David, BEUNEL Nicolas, BIZEUL Mathieu, BRIEND David, CARADEUC Gilles, CARRADEUC Pierre, COMMAULT Gilles, COMMAULT Michel, FISSEUX GADAIS Sylvie, GORDON Linda, GREPAT Daniel, HENRY Olivier, HUBERT Jessica, KERDRAON Ronan, KERSANTE Serge, MICHEL Philippe, MOISAN Valérie, NOGUES Marc, PLESTAN Éric, PRISE Hubert, RAULT Delphine, ROUXEL Stéphanie, SCEUIL Fabienne, SOULABAILLE Thomas, TERTRE Rémy, THOMAS NUSBAUMER Séverine, VERON Marie Hélène.

Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance : FONTAINE Jocelyne

20h16 – Le quorum est atteint. Le Maire ouvre la séance.

Finances

- Comptes de gestion 2019 et comptes administratifs 2019

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Comptes de gestion :

Monsieur AIGNEL, Maire présente les Comptes de Gestion fournis par le Receveur.

Vu :

- Le Budget Primitif de l'exercice 2019,
- Les titres définitifs des créances à recouvrer,
- Le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- Les bordereaux de titres de recettes,
- Les bordereaux de mandats,
- Le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, est invité à approuver les Comptes de Gestion de la Commune dressés pour l'exercice 2019 par le Receveur.

Comptes administratifs :

Monsieur Le Maire présente ensuite les comptes administratifs.

Il rappelle que le compte administratif est un document de synthèse et d'analyse de la situation financière de la commune.

Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Du fait de régularisations sur les budgets eau et assainissement, ces comptes administratifs seront présentés lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal

Vu

- L'article L-2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le Budget Primitif de l'exercice 2019 de la commune,
- Les Décisions Modificatives approuvées en 2019,
- La lecture du Compte Administratif

Le Maire quitte la séance. Pierre de LEUSSE, doyen de séance invite le conseil municipal à approuver les Comptes Administratifs de la Commune pour l'exercice 2019.

COMPTE PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		1 809 073.57	412 596.89		412 596.89	1 809 073.57
Opérations de l'exercice	9 974 455.45	11 293 043.29	8 572 911.73	8 587 681.76	18 547 367.18	19 880 725.05
TOTAUX	9 974 455.45	13 102 116.86	8 985 508.62	8 587 681.76	18 959 964.07	21 689 798.62
Résultats de clôture		3 127 661.41	397 826.86			2 729 834.55
Restes à réaliser			811 264.20	384 037.11	811 264.20	384 037.11
TOTAUX CUMULES	9 974 455.45	13 102 116.86	9 796 772.82	8 971 718.87	19 771 228.27	22 073 835.73
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	3 127 661.41	825 053.95	0.00	0.00	2 302 607.46

Unanimité

COMPTE ANNEXE EAU	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		116 026.23	98 106.93		98 106.93	116 026.23
Opérations de l'exercice	562 403.89	622 896.46	1 021 745.54	1 103 386.08	1 584 149.43	1 726 282.54
TOTAUX	562 403.89	738 922.69	1 119 852.47	1 103 386.08	1 682 256.36	1 842 308.77
Résultats de clôture		176 518.80	16 466.39			160 052.41
Restes à réaliser			92 642.08	1 542.00	92 642.08	1 542.00
TOTAUX CUMULES	562 403.89	738 922.69	1 212 494.55	1 104 928.08	1 774 898.44	1 843 850.77
RESULTATS DEFINITIFS		176 518.80	107 566.47			68 952.33

Unanimité

COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	6 254.56			249 913.17	6 254.56	249 913.17
Opérations de l'exercice	285 965.48	246 643.10	95 906.02	110 970.09	381 871.50	357 613.19
TOTAUX	292 220.04	246 643.10	95 906.02	360 883.26	388 126.06	607 526.36
Résultats de clôture	45 576.94			264 977.24		219 400.30
Restes à réaliser			86 494.41	9 446.00	86 494.41	9 446.00
TOTAUX CUMULES	292 220.04	246 643.10	182 400.43	370 329.26	474 620.47	616 972.36
RESULTATS DEFINITIFS	45 576.94			187 928.83		142 351.89

Unanimité

COMPTE ANNEXE CHAUFFERIE BOIS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		79 374.72	7 785.31		7 785.31	79 374.72
Opérations de l'exercice	341 523.94	408 800.53	124 807.89	159 844.94	466 331.83	568 645.47
TOTAUX	341 523.94	488 175.25	132 593.20	159 844.94	474 117.14	648 020.19
Résultats de clôture		146 651.31		27 251.74		173 903.05
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	341 523.94	488 175.25	132 593.20	159 844.94	474 117.14	648 020.19
RESULTATS DEFINITIFS		146 651.31		27 251.74		173 903.05

Unanimité

COMPTE ANNEXE TRANSPORTS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		26 717.41		99 980.39		126 697.80
Opérations de l'exercice	71 478.64	100 201.08	28 825.05	18 569.00	100 303.69	118 770.08
TOTAUX	71 478.64	126 918.49	28 825.05	118 549.39	100 303.69	245 467.88
Résultats de clôture		55 439.85		89 724.34		145 164.19
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	71 478.64	126 918.49	28 825.05	118 549.39	100 303.69	245 467.88
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	55 439.85	0.00	89 724.34	0.00	145 164.19

Unanimité

COMPTE ANNEXE PANNEAUX SOLAIRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		104 445.95	11 977.53		11 977.53	104 445.95
Opérations de l'exercice	15 865.12	70 758.83	27 544.69	37 358.96	43 409.81	108 117.79
TOTAUX	15 865.12	175 204.78	39 522.22	37 358.96	55 387.34	212 563.74
Résultats de clôture		159 339.66	2 163.26			157 176.40
Restes à réaliser			62 316.53		62 316.53	
TOTAUX CUMULES	15 865.12	175 204.78	101 838.75	37 358.96	117 703.87	212 563.74
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	159 339.66	64 479.79	0.00	0.00	94 859.87

Unanimité

COMPTE ANNEXE STATIONS SERVICES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		41 180.44		35 788.14		76 968.58
Opérations de l'exercice	1 058 031.02	1 069 550.40	15 256.61	15 521.00	1 073 287.63	1 085 071.40
TOTAUX	1 058 031.02	1 110 730.84	15 256.61	51 309.14	1 073 287.63	1 162 039.98
Résultats de clôture		52 699.82		36 052.53		88 752.35
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 058 031.02	1 110 730.84	15 256.61	51 309.14	1 073 287.63	1 162 039.98
RESULTATS DEFINITIFS		52 699.82		36 052.53		88 752.35

Unanimité

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT DE LA PERRIERE COLLINEE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	186 814.72			13 196.77	186 814.72	13 196.77
Opérations de l'exercice	145 817.24	146 753.16	156 273.85	99 465.37	302 091.09	246 218.53
TOTAUX	332 631.96	146 753.16	156 273.85	112 662.14	488 905.81	259 415.30
Résultats de clôture	185 878.80		43 611.71		229 490.51	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	332 631.96	146 753.16	156 273.85	112 662.14	488 905.81	259 415.30
RESULTATS DEFINITIFS	185 878.80	0.00	43 611.71	0.00	229 490.51	0.00

Unanimité

COMPTE ANNEXE POUR LOTISSEMENT RESIDENCE DU LAC LANGOURLA	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	49 195.14			23 193.07	49 195.14	23 193.07
Opérations de l'exercice						
TOTAUX	49 195.14	0.00	0.00	23 193.07	49 195.14	23 193.07
Résultats de clôture	49 195.14			23 193.07	26 002.07	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	49 195.14	0.00	0.00	23 193.07	49 195.14	23 193.07
RESULTATS DEFINITIFS	49 195.14	0.00	0.00	23 193.07	26 002.07	0.00

Unanimité

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT LE ROCHER PLESSALA	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	62 457.32			72 418.88	62 457.32	72 418.88
Opérations de l'exercice	85 532.82	85 532.82	102 078.11	83 290.04	187 610.93	168 822.86
TOTAUX	147 990.14	85 532.82	102 078.11	155 708.92	250 068.25	241 241.74
Résultats de clôture	62 457.32			53 630.81	8 826.51	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	147 990.14	85 532.82	102 078.11	155 708.92	250 068.25	241 241.74
RESULTATS DEFINITIFS	62 457.32	0.00	0.00	53 630.81	8 826.51	0.00

Unanimité

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT LES HAMEAUX LE GOURAY	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		169 362.79			0.00	169 362.79
Opérations de l'exercice						
TOTAUX	0.00	169 362.79	0.00	0.00	0.00	169 362.79
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0.00	169 362.79	0.00	0.00	0.00	169 362.79
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	169 362.79	0.00	0.00	0.00	169 362.79

Unanimité

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT LES AJONCS ST GILLES DU MENE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	13 132.07		49 628.36		62 760.43	
Opérations de l'exercice	149 107.92	149 107.92	151 868.14	142 628.36	300 976.06	291 736.28
TOTAUX	162 239.99	149 107.92	201 496.50	142 628.36	363 736.49	291 736.28
Résultats de clôture	13 132.07		58 868.14		72 000.21	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	162 239.99	149 107.92	201 496.50	142 628.36	363 736.49	291 736.28
RESULTATS DEFINITIFS	13 132.07		58 868.14		72 000.21	

Unanimité

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT LES TILLEULS ST JACUT DU MENE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	13 438.86		123 450.78		136 889.64	
Opérations de l'exercice	123 764.25	113 478.36	109 182.89	123 450.78	232 947.14	236 929.14
TOTAUX	137 203.11	113 478.36	232 633.67	123 450.78	369 836.78	236 929.14
Résultats de clôture	23 724.75		109 182.89		132 907.64	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	137 203.11	113 478.36	232 633.67	123 450.78	369 836.78	236 929.14
RESULTATS DEFINITIFS	23 724.75		109 182.89		132 907.64	

Unanimité

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT LES HAMEAUX ETOUBLETTES LE GOURAY	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	17 810.64			59 947.84	17 810.64	59 947.84
Opérations de l'exercice						
TOTAUX	17 810.64			59 947.84	17 810.64	59 947.84
Résultats de clôture	17 810.64			59 947.84		42 137.20
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	17 810.64			59 947.84	17 810.64	59 947.84
RESULTATS DEFINITIFS	17 810.64			59 947.84		42 137.20

Unanimité

COMPTES ANNEXES IMMOBILIER VOCATION ARTISANALE ET COMMERCIALE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		79 774.25	35 066.61		35 066.61	79 774.25
Opérations de l'exercice	42 701.07	82 278.42	34 442.44	73 398.72	77 143.51	155 677.14
TOTAUX	42 701.07	162 052.67	69 509.05	73 398.72	112 210.12	235 451.39
Résultats de clôture		119 351.60		3 889.67		123 241.27
Restes à réaliser			108 416.20		108 416.20	
TOTAUX CUMULES	42 701.07	162 052.67	177 925.25	73 398.72	220 626.32	235 451.39
RESULTATS DEFINITIFS		119 351.60	104 526.53			14 825.07

Unanimité

- Votre des taux d'imposition - Unanimité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, conformément à l'avis de la commission des finances, de maintenir pour 2020 les taux de fiscalité votés en 2019 soit :

- Taxe d'habitation : 13,8%
- Taxe sur le foncier non bâti : 76,08%
- Taxe sur le foncier bâti : 18,7%

- Budgets 2019

Budget commune - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement est de 3 261 961,23€
- le déficit de la section d'investissement est de 106 982,22 €
- Les restes à réaliser à hauteur de 811 264,20 € en dépenses et 384 037,11 € en recettes

DÉCIDE D'AFFECTER

- en recettes de la section d'investissement à l'article 1068 la somme de 534 209,31 €
- en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 2 727 751,92 €

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	0,00 €	002-Excédent reporté	2 727 751,92 €
011-Charges à caractère général	2 627 340,00 €	042-Amortissement des subv	190 000,00 €
012-Charges de personnel	4 381 995,00 €	042-Travaux en régie	75 000,00 €
022-Dépenses imprévues	150 000,00 €	042-Transfert charge à étaler	400 000,00 €
023-Virement investissement	2 720 748,74 €	70-Produits des services	609 400,00 €
042-Amortissement des immos	1 255 000,00 €	73-Impôts et taxes	5 749 527,00 €
042-Capitalisation des IRA	150 000,00 €	74-Dotations, participations	2 622 095,00 €
042-Amortissement charge étalée	164 709,75 €	75-Autres produits de gestion	584 800,00 €
65-Autres charges de gestion	865 413,37 €	77-Produits exceptionnels	84 276,94 €
66-Charges financières	230 000,00 €		
66-IRA	400 000,00 €		
67-Charges exceptionnelles	117 644,00 €		
68-Provisions	80 000,00 €		
TOTAL	13 142 850,86 €	TOTAL	13 142 850,86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	397 826,86 €	001-Excédent reporté	0,00 €
020-Dépenses imprévues	90 856,30 €	021-Virement fonctionnement	2 720 748,74 €
040-Amortissement des subv	190 000,00 €	024-Produits de cessions	632 000,00 €
040-Travaux en régie	75 000,00 €	040-Amortissement des immos	1 255 000,00 €
040-Transfert charge à étaler	400 000,00 €	040-Capitalisation des IRA	150 000,00 €
041-Intégration frais d'études	350 000,00 €	040-Amortissement charge à étalée	164 709,75 €
16-Emprunts et cautions	3 300 000,00 €	041-Intégration frais d'études	350 000,00 €
16-Refinancement de la dette	4 200 000,00 €	10-Réserves	1 368 202,57 €
20-Immo incorporelles	10 000,00 €	13-Subventions d'investissement	784 938,00 €
204-Subventions d'équipement	159 188,58 €	16-Emprunts et cautions	2 200 000,00 €
21-Immo corporelles	111 127,46 €	16-Refinancement de la dette	4 200 000,00 €
23-Immo en cours	50 000,00 €	23-Avances forfaitaires	100 000,00 €
26-Participations financières	25 000,00 €	45-Opérations pour compte de tiers	60 540,00 €
Opérations d'équipement	4 527 139,86 €		
23-Avances forfaitaires	100 000,00 €		
TOTAL	13 986 139,06 €	TOTAL	13 986 139,06 €

Budget eau - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement est de 176 518,80 €
- le déficit de la section d'investissement est de 16 466,39 €
- Les restes à réaliser à hauteur de 92 642,08 € en dépenses et 1 542,00 € en recettes

DÉCIDE D'AFFECTER

- en recettes de la section d'investissement à l'article 1068 la somme de 107 566,47 €
- en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 68 952,33 €

ADOPTE le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	0,00 €	002-Excédent reporté	68 952,33 €
011-Charges à caractère général	225 800,00 €	042-Amortissement des subv	37 000,00 €
012-Charges de personnel	105 000,00 €	042-Travaux en régie	50 000,00 €
014-Atténuations de produits	51 500,00 €	70-Facturation	528 000,00 €
022-Dépenses imprévues	15 000,00 €	75-Autres produits de gestion	0,00 €
023-Virement investissement	116 107,05 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
042-Amortissement des immos	121 000,00 €		
042-Amortissement charge étalée	2 545,28 €		
65-Autres charges de gestion	2 500,00 €		
66-Charges financières	16 500,00 €		
67-Charges exceptionnelles	5 000,00 €		

68-Provisions	23 000,00 €		
TOTAL	683 952,33 €	TOTAL	683 952,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	16 466,39 €	001-Excédent reporté	0,00 €
020-Dépenses imprévues	10 000,00 €	021-Virement fonctionnement	116 107,05 €
040-Amortissement des subv	37 000,00 €	040-Amortissement des immos	121 000,00 €
041-Intégration frais d'études	35 000,00 €	040-Amortissement charge à étalée	2 545,28 €
16-Emprunts	70 000,00 €	041-Intégration frais d'études	35 000,00 €
20-Immo incorporelles	160,00 €	10-Réserves	107 566,47 €
21-Immo corporelles	10 000,00 €	13-Subventions d'investissement	13 542,00 €
23-Immo en cours	1 062,08 €	16-Emprunts	125 347,67 €
Opérations d'équipement	290 460,00 €		
TOTAL	521 108,47 €	TOTAL	521 108,47 €

Budget chaufferies bois - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement est de 146 651,31 €
- l'excédent de la section d'investissement est de 27 251,74 €

DÉCIDE D'AFFECTER

- en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 146 651,31 €

ADOPTE le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	0,00 €	002-Excédent reporté	146 651,31 €
011-Charges à caractère général	193 800,00 €	042-Amortissement des subv	57 000,00 €
012-Charges de personnel	30 000,00 €	042-Transfert charge à étaler	50 000,00 €
022-Dépenses imprévues	10 000,00 €	70-Facturation	251 300,00 €
023-Virement investissement	70 545,72 €	75-Autres produits de gestion	0,00 €
042-Amortissement des immos	111 000,00 €	77-Produits exceptionnels	42 894,41 €
042-Capitalisation des IRA	50 000,00 €		
042-Amortissement charge étalée	10 000,00 €		
65-Autres charges de gestion	1 500,00 €		
66-Charges financières	19 500,00 €		
66-IRA	50 000,00 €		
67-Charges exceptionnelles	1 500,00 €		
TOTAL	547 845,72 €	TOTAL	547 845,72 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES

Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	0,00 €	001-Excédent reporté	27 251,74 €
020-Dépenses imprévues	10 000,00 €	021-Virement fonctionnement	70 545,72 €
040-Amortissement des subv	57 000,00 €	040-Amortissement des immos	111 000,00 €
040-Transfert charge à étaler	50 000,00 €	040-Capitalisation des IRA	50 000,00 €
16-Emprunts	73 000,00 €	040-Amortissement charge à étalée	10 000,00 €
16-Refinancement de la dette	520 000,00 €	16-Refinancement de la dette	520 000,00 €
20-Immo incorporelles	5 000,00 €		
21-Immo corporelles	73 797,46 €		
TOTAL	838 797,46 €	TOTAL	838 797,46 €

Budget Immobilier à Vocation Artisanale et Commerciale - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement est de 119 351,60 €
- l'excédent de la section d'investissement est de 3 889,67 €
- Les restes à réaliser à hauteur de 108 416,20 € en dépenses et 0,00 € en recettes

DÉCIDE D'AFFECTER

- en recettes de la section d'investissement à l'article 1068 la somme de 104 526,53 €
- en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 14 825,07 €

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	0,00 €	002-Excédent reporté	14 825,07 €
011-Charges à caractère général	29 500,00 €	042-Amortissement des subv	3 600,00 €
012-Charges de personnel	5 000,00 €	70-Charges	8 000,00 €
022-Dépenses imprévues	2 500,00 €	75-Loyers	73 000,00 €
023-Virement investissement	37 830,07 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
042-Amortissement des immos	16 000,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €		
66-Charges financières	3 600,00 €		
67-Charges exceptionnelles	5 000,00 €		
TOTAL	99 430,07 €	TOTAL	99 430,07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	0,00 €	001-Excédent reporté	3 889,67 €
020-Dépenses imprévues	2 500,00 €	021-Virement fonctionnement	37 830,07 €
040-Amortissement des subv	3 600,00 €	040-Amortissement des immos	16 000,00 €
041-Intégration frais d'études	15 000,00 €	041-Intégration frais d'études	15 000,00 €
16-Emprunts	10 000,00 €	10-Affectation du résultat	104 526,53 €
16-Remboursement de cautions	5 000,00 €	16-Cautions reçues	5 000,00 €
20-Immo incorporelles	10 000,00 €	23-Avances forfaitaires	10 000,00 €

21-Immo corporelles	21 146,27 €		
23-Avances forfaitaires	10 000,00 €		
Op. 11901	115 000,00 €		
TOTAL	192 246,27 €	TOTAL	192 246,27 €

Budget Station service - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement est de 52 699,82 €
- l'excédent de la section d'investissement est de 36 052,53 €

DÉCIDE D'AFFECTER

- en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 52 699,82 €

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	0,00 €	002-Excédent reporté	52 699,82 €
011-Charges à caractère général	1150 475,09 €	042-Amortissement des subv	10 971,00 €
012-Charges de personnel	0,00 €	70-Facturation	1166 000,00 €
022-Dépenses imprévues	500,00 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
023-Virement investissement	60 474,73 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
042-Amortissement des immos	15 521,00 €		
65-Autres charges de gestion	5,00 €		
66-Charges financières	2 700,00 €		
67-Charges exceptionnelles	0,00 €		
TOTAL	1229 675,82 €	TOTAL	1229 675,82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	0,00 €	001-Excédent reporté	36 052,53 €
020-Dépenses imprévues	0,00 €	021-Virement fonctionnement	60 474,73 €
040-Amortissement des subv	10 971,00 €	040-Amortissement des immos	15 521,00 €
041-Intégration frais d'études	95 577,26 €	041-Intégration frais d'études	0,00 €
16-Emprunts	5 500,00 €	10-Affectation du résultat	0,00 €
20-Immo incorporelles	0,00 €	23-Avances forfaitaires	0,00 €
21-Immo corporelles	95 577,26 €		
23-Avances forfaitaires	0,00 €		
TOTAL	112 048,26 €	TOTAL	112 048,26 €

Budget Panneaux solaires - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement est de 159 339,66 €
- le déficit de la section d'investissement est de 2 163,26 €
- Les restes à réaliser à hauteur de 62 316,53 € en dépenses et 0,00 € en recettes

DÉCIDE D'AFFECTER

- en recettes de la section d'investissement à l'article 1068 la somme de 64 479,79 €
- en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 94 859,87 €

ADOPTE le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	0,00 €	002-Excédent reporté	94 859,87 €
011-Charges à caractère général	7 000,00 €	042-Amortissement des subv	500,00 €
022-Dépenses imprévues	1 500,00 €	70-Recettes	56 000,00 €
023-Virement investissement	118 809,87 €	75-Autres produits de gestion	73 000,00 €
042-Amortissement des immos	9 000,00 €	77-Produits exceptionnels	5,00 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €		
66-Charges financières	50,00 €		
67-Charges exceptionnelles	15 000,00 €		
TOTAL	151 364,87 €	TOTAL	151 364,87 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	2 163,26 €	001-Excédent reporté	0,00 €
020-Dépenses imprévues	5 000,00 €	021-Virement fonctionnement	118 809,87 €
040-Amortissement des subv	500,00 €	040-Amortissement des immos	9 000,00 €
041-Intégration frais d'études	5 000,00 €	041-Intégration frais d'études	5 000,00 €
16-Emprunts	10 000,00 €	10-Affectation du résultat	64 479,79 €
16-Cautions	1 000,00 €	13-Subventions d'équipement	0,00 €
20-Immo incorporelles	0,00 €	16-Emprunts	0,00 €
21-Immo corporelles	0,00 €	16-Cautions reçues	1 000,00 €
23-Immo en cours	0,00 €	23-Avances forfaitaires	5 000,00 €
Op. 10801	174 626,40 €		
23-Avances forfaitaires	5 000,00 €		
TOTAL	203 289,66 €	TOTAL	203 289,66 €

Budget transports - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement est de 55 439.85 €
- l'excédent de la section d'investissement est de 89 724.34€

DÉCIDE D'AFFECTER

- en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 55 439.85 €

ADOPTE le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté		002-Excédent reporté	55 439,85 €
011-Charges à caractère général	104 371,00 €	042-Amortissement des subv	
012-Charges de personnel	27 000,00 €	70-Recettes	40 000,15 €
022-Dépenses imprévues	2 000,00 €	74-Subventions d'exploitation	62 000,00 €
023-Virement à la section INV		75-Autres Produits de gestion	
042-Amortissement des immos	18 569,00 €	77-Produits exceptionnels	
65-Autres charges de gestion	500,00 €		
66-Charges financières	2 000,00 €		
67-Charges exceptionnelles	1 500,00 €		
68-Provisions	1 500,00 €		
TOTAL DÉPENSES FCT	157 440,00 €	TOTAL RCTES FCT	157 440,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté		001-Excédent reporté	89 724,34 €
020-Dépenses imprévues	2 000,00 €	021-Virement section FCT	
040-Amortissement des subv		040-Amortissement des immos	18 569,00 €
041-Intégration frais d'études		041-Intégration frais d'études	
16-Emprunts	20 000,00 €	10-Réserves	
20-Immo incorporelles	1 000,00 €	13-Subventions d'investissement	
21-Immo corporelles	85 293,34 €	16-Emprunts	
TOTAL DPSES INV	108 293,34 €	TOTAL RCTES INV	108 293,34 €

Budget lotissement résidence du lac - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- le déficit de la section de fonctionnement est de 49 195,14 €
- l'excédent de la section d'investissement est de 23 193,07 €

ADOPTE le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	49 195,14 €	002-Excédent reporté	0,00 €
011-Charges à caractère général	50 000,00 €	042-Saisie stock final	0,00 €
042-Annulation stock initial	0,00 €	043-Intégration frais financiers	0,00 €
043-Intégration frais financiers	0,00 €	70-Vente de terrains	99 195,14 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
66-Charges financières	0,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL	99 200,14 €	TOTAL	99 200,14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	0,00 €	001-Excédent reporté	23 193,07 €
040-Saisie stock final	0,00 €	040-Annulation stock initial	0,00 €
16-Emprunts	23 193,07 €	16-Emprunts	0,00 €
TOTAL	23 193,07 €	TOTAL	23 193,07 €

Budget lotissement le hameau des Etouillettes - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- le déficit de la section de fonctionnement est de 17 810.64€
- l'excédent de la section d'investissement est de 59 947.84€

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	17 810,64 €	002-Excédent reporté	0,00 €
011-Charges à caractère général	25 000,00 €	042-Saisie stock final	65 052,16 €
042-Annulation stock initial	40 052,16 €	043-Intégration frais financiers	0,00 €
043-Intégration frais financiers	0,00 €	70-Vente de terrains	17 810,64 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
66-Charges financières	0,00 €	77-Produits exceptionnels	
TOTAL	82 867,80 €	TOTAL	82 867,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	0,00 €	001-Excédent reporté	59 947,84 €
040-Saisie stock final	65 052,16 €	040-Annulation stock initial	40 052,16 €
16-Emprunts	34 947,84 €	16-Emprunts	0,00 €
TOTAL	100 000,00 €	TOTAL	100 000,00 €

Budget lotissement le Rocher - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- le déficit de la section de fonctionnement est de 62 457,32 €
- l'excédent de la section d'investissement est de 53 630,81 €

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES

Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	62 457,32 €	002-Excédent reporté	0,00 €
011-Charges à caractère général	15 000,00 €	042-Saisie stock final	100 411,43 €
042-Annulation stock initial	84 411,43 €	043-Intégration frais financiers	0,00 €
043-Intégration frais financiers	1 000,00 €	70-Vente de terrains	62 457,32 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
66-Charges financières	1 000,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL	163 873,75 €	TOTAL	163 873,75 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	0,00 €	001-Excédent reporté	53 630,81 €
040-Saisie stock final	100 411,43 €	040-Annulation stock initial	84 411,43 €
16-Emprunts	37 630,81 €	16-Emprunts	0,00 €
TOTAL	138 042,24 €	TOTAL	138 042,24 €

Budget lotissement les ajoncs - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- le déficit de la section de fonctionnement est de 13 132,07 €
- le besoin de financement de la section d'investissement est de 58 868,14€

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	13 132,07 €	002-Excédent reporté	0,00 €
011-Charges à caractère général	50 000,00 €	042-Saisie stock final	199 118,14 €
042-Annulation stock initial	145 868,14 €	043-Intégration frais financiers	3 250,00 €
043-Intégration frais financiers	3 250,00 €	70-Vente de terrains	13 132,07 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
66-Charges financières	3 250,00 €	77-Produits exceptionnels	
TOTAL	215 505,21 €	TOTAL	215 505,21 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	58 868,14 €	001-Excédent reporté	0,00 €
040-Saisie stock final	199 118,14 €	040-Annulation stock initial	145 868,14 €
16-Emprunts	6 000,00 €	16-Emprunts	118 118,14 €
TOTAL	263 986,28 €	TOTAL	263 986,28 €

Budget lotissement les hameaux de la perriere - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- le déficit de la section de fonctionnement est de 23 724,75 €
- le besoin de financement de la section d'investissement est de 109 182,89 €

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	185 878,80 €	002-Excédent reporté	0,00 €
011-Charges à caractère général	5 000,00 €	042-Saisie stock final	150 761,18 €
042-Annulation stock initial	145 761,18 €	043-Intégration frais financiers	0,00 €
043-Intégration frais financiers	0,00 €	70-Vente de terrains	185 878,80 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
66-Charges financières	0,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL	336 644,98 €	TOTAL	336 644,98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	43 611,51 €	001-Excédent reporté	0,00 €
040-Saisie stock final	150 761,18 €	040-Annulation stock initial	145 761,18 €
16-Emprunts	0,00 €	16-Emprunts	48 611,51 €
TOTAL	194 372,69 €	TOTAL	194 372,69 €

Budget lotissement les tilleuls - unanimité

VU le Compte de Gestion établi par Madame Le Receveur Municipal,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du conseil municipal du

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que pour l'exercice 2019 :

- le déficit de la section de fonctionnement est de 23 724,75 €
- le besoin de financement de la section d'investissement est de 109 182,89 €

ADOpte le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
002-Déficit reporté	23 724,75 €	002-Excédent reporté	0,00 €
011-Charges à caractère général	35 000,00 €	042-Saisie stock final	144 182,89 €
042-Annulation stock initial	109 182,89 €	043-Intégration frais financiers	0,00 €
043-Intégration frais financiers	0,00 €	70-Vente de terrains	23 724,75 €
65-Autres charges de gestion	5,00 €	75-Autres produits de gestion	5,00 €
66-Charges financières	0,00 €	77-Produits exceptionnels	
TOTAL	167 912,64 €	TOTAL	167 912,64 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2020	Chapitre	BP 2020
001-Déficit reporté	109 182,89 €	001-Excédent reporté	0,00 €
040-Saisie stock final	144 182,89 €	040-Annulation stock initial	109 182,89 €
16-Emprunts	0,00 €	16-Emprunts	144 182,89 €
TOTAL	253 365,78 €	TOTAL	253 365,78 €

Effacement de dettes - unanimité

Monsieur le Maire propose d'effacer la dette de :

- Mme LEJART Christine pour un montant de 276,56€ (article 6542) sur le budget commune, 373,54€ (article 6542) sur le budget eau, 283,93€ (article 6542) d'assainissement sur le budget commune et 1279,17€ (article 6542) sur le budget chaufferie bois.

Des dettes prescrites :

Sur le budget commune :

- Commune Le Mené 2002 (article 6718) pour un montant de 51,95€
- Commune Le Mené 2003 (article 6718) pour un montant de 58,05€
- Commune Le Mené 2005 (article 6718) pour un montant de 137,73€
- Commune Le Mené 2007 (article 6718) pour un montant de 63,30€
- Commune Le Mené 2009 (article 6718) pour un montant de 113,87€
- Commune Le Mené 2010 (article 6718) pour un montant de 42,69€
- Commune Le Mené 2011 (article 6718) pour un montant de 1 069,92€
- Commune Le Mené 2012 (article 6718) pour un montant de 898€
- Commune Le Mené 2013 (article 6718) pour un montant de 1 242,29€
- Commune Le Mené 2014 (article 6718) pour un montant de 9 105,19€
- Commune Le Mené 2015 (article 6718) pour un montant de 16 239,62€

Sur le budget eau :

- Commune Le Mené 2013 (article 6718) pour un montant de 324,78€
- Commune Le Mené 2014 (article 6718) pour un montant de 663,74€
- Commune Le Mené 2015 (article 6718) pour un montant de 4 426,61€

Sur le budget commune (assainissement) :

- Assainissement Le Mené 2014 (article 6718) pour un montant de 85,01€
- Assainissement Le Mené 2015 (article 6718) pour un montant de 418,66€

Sur le budget chaufferie bois :

- Chaufferie bois Le Mené 2015 (article 6718) pour un montant de 16,29€

Sur le budget transport :

- Transport Le Mené 2015 (article 6718) pour un montant de 57,50€

- Budget principal – Autorisation de Programme / Crédits de Paiement

Multi accueil - unanimité

Considérant que les dépenses relatives à la réhabilitation du mutli-accueil sur la commune déléguée de Saint-Gouéno s'étaleront sur deux exercices comptables, il paraît judicieux que les crédits de paiement s'étalent aussi sur la durée des travaux, soit les années 2020 et 2021,

En conséquence et de façon à ne pas mobiliser inutilement des crédits sur l'exercice 2020, il convient de voter une autorisation de programme d'un montant de : 800 000 €

Vu l'exposé des motifs énoncés ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Considérant que le vote en AP/CP est judicieux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de voter, pour les travaux de réhabilitation du multi-accueil le montant de l'Autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiements comme suit :

Montant global de l'Autorisation de Programme (AP) :

Crédits de Paiement (CP) 2020 : 400 000 €

Crédits de Paiement (CP) 2021 : 400 000 €

PRÉCISE que les reports de crédits de paiement se feront automatiquement sur les Crédits de Paiement de l'année N+1.

Salle de sport - unanimité

Vu la délibération du 11 avril 2019 relative à l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le budget principal dans le cadre des constructions réhabilitations des salles de sports

Considérant que les dépenses relatives à la construction de la salle omnisports de Collinée s'étaleront jusqu'en 2021 rendant ainsi nécessaire la révision de l'Autorisation de Programme – Crédits de Paiement.

Il convient de voter une autorisation de programme pour les années 2020 et 2021 d'un montant de 2 500 000 €

Vu l'exposé des motifs énoncés ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Considérant que le vote en AP/CP est judicieux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE de voter, pour les travaux des salles omnisports de Collinée et Plessala le montant de l'Autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiements comme suit :

Opérations	2020	2021
100 - Salle omnisports Plessala	20 000,00 €	
101 – Salle omnisports Collinée	1 800 000,00 €	680 000,00 €
Total (2 550 000,00 €)	1 820 000,00 €	680 000,00 €

PRÉCISE que les reports de crédits de paiement se feront automatiquement sur les Crédits de Paiement de l'année N+1.

Transport

- Location d'un car communal - unanimité

Monsieur le Maire évoque le lancement d'une consultation pour acquérir ou louer un car et une reprise du car Volkswagen immatriculé le 3 juillet 2007.

Le marché lancé prévoyait une capacité entre 38 places et 44 places et une longueur maximale de 12 mètres.

4 offres ont été reçues et la CAO réunie le 13 janvier 2020 a attribué les notes suivantes :

	Entreprise	prix d'achat sur 30 points	valeur technique sur 30 points - performances et caractéristiques techniques du véhicule -qualités fonctionnelles du véhicule	délais de livraison 15 points	SAV et garantie (25 points) Organisation et moyens du SAV Garantie	TOTAL
1	BACQUEYRISSES	28,69	15	7,5	5	56,19
2	fast concept car	27,82	20	3,75	10	61,57
3	Skillbus (Bacquerisses)	18,8	15	15	15	63,80
4	Rouillard	30	15	1,875	25	71,88

Mr le Maire propose de retenir l'offre Rouillard pour un contrat de location sur 4 ans d'un montant annuel de 23 000€ TTC et une reprise du car Volkswagen pour 6000€ TTC.

Le tarif de location comprend :

- la mise à disposition du véhicule et son entretien courant tout au long du contrat,
- le passage au contrôle technique 2 fois par an,
- la mise à disposition d'un véhicule de remplacement en cas de panne ou lors des immobilisations pour les contrôles techniques,
- la mise à disposition d'ADBlu additivé,
- l'assurance du véhicule avec une franchise de 500 € non prise en charge par l'Ets Rouillard ,
- un forfait de 18 000 kms à l'année, les kms supplémentaires sont facturés 0,25 € HT, soit 0,275 € TTC,
- la mise à disposition d'un GPS Poids Lourd dans le véhicule,
- la mise en place du logo de la commune sur le véhicule.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent Mr le Maire à signer avec l'entreprise Rouillard le marché de contrat de location pour 23 000€ TTC par an et les pièces afférentes de ce marché et acceptent une reprise du car Volkswagen pour 6000€ TTC.

Questions diverses

Budget principal – Décision de contracter un emprunt - unanimité

Pour financer les travaux inscrits en 2020 au Programme Pluriannuel d'Investissement, Monsieur le Maire propose de contracter un emprunt de 2 100 000 €.

Une consultation a été lancée auprès de différents organismes bancaires. Ce nouveau prêt devait s'inscrire dans la cible déterminée dans le cadre de la restructuration de la dette. Un profil d'amortissement avait donc été joint à la consultation

Au terme de cette consultation, il est proposé d'autoriser Monsieur Le Maire à signer un contrat de prêt dans les conditions suivantes :

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRAT DE PRÊT	
Prêteur	Crédit Agricole
Score Gissler	1A
Montant	2 100 000,00 EUR
Durée	24 ans
Objet	Investissements 2020
Taux d'intérêt annuel	Taux fixe de 1,26 %
Échéances	Trimestrielles
Amortissement	Personnalisé
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Commission d'engagement	500 EUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de contracter auprès du Crédit Agricole un prêt d'un montant de 2 100 000 euros aux caractéristiques précisées ci-dessus.

Autorisation du maire pour la vente des lots du lotissement des ajoncs à Saint Gilles - *unanimité*

Vu les articles L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que le Conseil Municipal règle par délibération les affaires de la commune,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune déléguée de Saint-Gilles-Du-Mené en date du 17 septembre 2015 fixant le prix de vente des lots à 10 €/m², viabilisation comprise,

Le lotissement comporte à la date de ce jour, 9 lots disponibles. Le prix de vente pour chaque lot est fixé comme suit :

N° du Lot	Surface du lot	Prix de vente TTC
Lot N°1	560 m ²	5 600 €
Lot N°2	543 m ²	5 430 €
Lot N°5	562 m ²	5 620 €
Lot N°6	482 m ²	4 820 €
Lot N°7	474 m ²	4 740 €
Lot N°8	479 m ²	4 790 €
Lot N°9	468 m ²	4 680 €
Lot N°10	443 m ²	4 430 €
Lot N°11	429 m ²	4 290 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne tous pouvoirs au Maire où l'Adjoint délégué pour signer le dépôt de pièces relatif au lotissement et signer les actes de vente de chaque lot au prix indiqué ci-dessus. »

Modification du règlement du lotissement Les Ajoncs- Saint-Gilles-Du-Mené - *unanimité*

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de modifier le règlement du lotissement Les Ajoncs situé sur la commune déléguée Saint-Gilles-Du-Mené, dressé le 23/10/2012

L'article 5 stipule dans sa rédaction actuelle :

5- CARACTERISTIQUES DES TERRAINS

Le projet de découpage parcellaire, figurant au plan masse, précise les dispositions qui seront arrêtées lors de la vente des lots, sous réserve des modifications mineures et de détails n'entraînant pas une modification sensible dans le nombre des lots ou dans les modalités de leur construction.

Les surfaces des lots ne seront définitives qu'après bornage, les surfaces indiquées sont des surfaces « Projet » qui seront susceptibles d'être réajustées après calcul définitif de chaque lot (plan de bornage). L'implantation des lots sera réalisée après obtention de l'arrêté.

LOT	SURFACE (m ²)	SURFACE DE PLANCHER (m ²)	LOT	SURFACE (m ²)	SURFACE DE PLANCHER (m ²)
1	477	250	7	500	250
2	540	250	8	500	250
3	510	250	9	505	250
4	505	250	10	570	250
5	503	250	11	510	250
6	500	250			

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes, avec la superficie réelle de chacun des lots renseignée dans le tableau récapitulatif :

5- CARACTERISTIQUES DES TERRAINS

Le projet de découpage parcellaire, figurant au plan masse, précise les dispositions qui seront arrêtées lors de la vente des lots, sous réserve des modifications mineures et de détails n'entraînant pas une modification sensible dans le nombre des lots ou dans les modalités de leur construction.

Les surfaces des lots ne seront définitives qu'après bornage, les surfaces indiquées sont des surfaces « Projet » qui seront susceptibles d'être réajustées après calcul définitif de chaque lot (plan de bornage). L'implantation des lots sera réalisée après obtention de l'arrêté.

LOT	SURFACE (m ²)	SURFACE DE PLANCHER (m ²)	LOT	SURFACE (m ²)	SURFACE DE PLANCHER (m ²)
1	560	250	7	474	250
2	543	250	8	479	250
3	559	250	9	468	250
4	553	250	10	443	250
5	562	250	11	429	250
6	482	250			

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la modification du règlement du lotissement (article 5) telle qu'elle est décrite ci-dessus,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité les modifications du règlement du Lotissement Les Ajoncs.

Avenant à la convention constitutive du 7 avril 2014 approuvé le 15 novembre 2019 par le Comité Syndical du SDE22 - unanimité

Les références réglementaires tiennent compte du code de la commande publique en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019. Les articles 3, 7, 9 et 10 sont modifiés.

Les modifications concernent les points suivants :

Utilisation de la plateforme SMAE

Mise en place de frais d'adhésion à partir du début d'exécution des prochains marchés

Pour le gaz 01/01/2021

Pour l'électricité au 01/01/2022

Ouverture du groupement aux personnes morales de droit privé

En conséquence, il vous est demandé :

- d'accepter les termes de l'avenant de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération.
- d'autoriser Madame / Monsieur le Maire/ Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention de groupement.